

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT
DE LA MEUSE**

**COMMUNE DE
SAMPIGNY**

**PV DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

de la commune de Sampigny
Séance du 15 juin 2017

Nombre :

- de conseillers en exercice : 14
- de présents 8
- de votants : 12

Date de convocation :
07/06/2017

Date d'affichage :

07/06/2017

Publication du :

Dépôt en Préfecture ou
en Sous-Préfecture le :

L'an deux mil dix-sept, le jeudi 15 juin 2017, à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de François VUILLAUME, maire de Sampigny.

Étaient présents : François VUILLAUME, Dolorès LALLEMENT, Karine BISARD, Nicole FLORENTIN, Claude MAILLOT, Julien BERNARD, Claude MILLOT, Aurélie WEBER,

Étaient absents, Jean Luc EGLY, Francis VANIER, Séverine HARCH, Nicole COUFFRANT, Ghislain CURE, Gauthier THOMAS,

Qui avaient délégué leur mandat respectivement
Nicole COUFFRANT a donné procuration à Claude MAILLOT
Jean Luc EGLY a donné procuration à Dolorès LALLEMENT
Francis VANIER a donné procuration à François VUILLAUME
Séverine HARCH a donné procuration à Aurélie WEBER

Secrétaire de séance : Aurélie WEBER,

Adoption des comptes rendus du 26 mai 2017

Le compte rendu des délibérations prises lors du Conseil Municipal du 26 mai 2017 est approuvé à l'unanimité, par les membres présents.

OBJET : 2017-n°52- vente de l'immeuble de la Poste

L'agence immobilière FRIEDRICH informe le conseil que suite à la mission de vente de l'immeuble de la Poste qui lui a été confiée, un éventuel acquéreur a proposé d'acheter cet immeuble pour la somme de 75 000 euros TTC net vendeur.

Après discussion et avis oral du service des domaines le conseil accepte cette proposition.

Pour : 11

Abstention : 1 Aurélie WEBER

Le conseil autorise le Maire à entreprendre toutes démarches administratives et à signer tous documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

OBJET : n°53- VENTE PEUPLIERS CHEMIN DU QUARTIER HARVILLE

Monsieur le Maire informe que l'entreprise PECOVEC propose d'acheter les grumes de peupliers qui sont devenus gênants pour la bonne exploitation du terrain cédé à Monsieur BIASIA.

Monsieur PECOVEC propose 30 euros du mètre cube.

Le conseil vote oui à l'unanimité à cette proposition et autorise le Maire à entreprendre toutes démarches administratives et à signer tous documents nécessaires à l'application des décisions précitées.

OBJET : n°54- Marché éclairage public, avenant 1

Monsieur le Maire informe que les travaux supplémentaires concernant l'éclairage public nécessitent un avenant d'un montant de 12 922.00 HT.

Le conseil vote oui à l'unanimité à cette proposition et autorise le Maire à entreprendre toutes démarches administratives et à signer tous documents nécessaires à l'application des décisions précitées.



The image contains several handwritten signatures and initials in black ink. On the left, there is a large, stylized signature that appears to be 'S. J.'. To its right is another signature, possibly 'M. Flourens'. Further right is a signature that looks like 'M. Cauffh'. Below these, there are several other initials and signatures, including one that clearly reads 'B. H.' and another that appears to be 'M. Flourens' written again. The handwriting is cursive and somewhat informal.